



## Les recettes

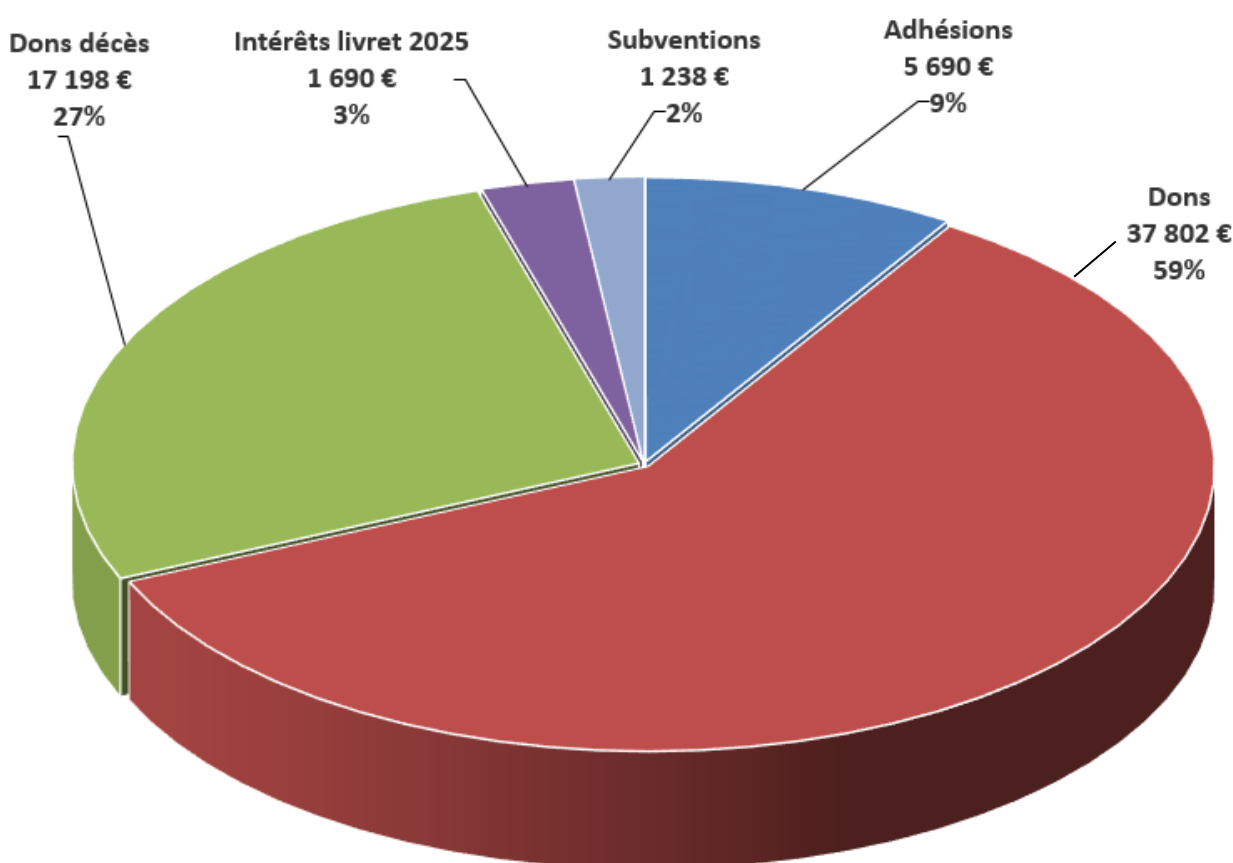
À noter que les chiffres annoncés prennent en compte les versements enregistrés début 2026 sur notre compte bancaire (chèques reçus en toute fin de 2025, virement par HelloAsso à la mi-janvier des adhésions/dons de décembre 2025 par carte bancaire)

Nous progressons avec un effectif de 182 adhérents en 2025 à comparer aux 175 en 2024, avec des défections de près d'un tiers d'une année sur l'autre, compensées par l'arrivée de nouveaux adhérents habituellement dans le même ordre de grandeur, un petit surplus de nouveaux adhérents cette année.

Parmi ces adhérents, on évalue à 90% le nombre des personnes en lien direct avec l'AMS (malades, aidants ou ex-aidants) et à 10% le nombre de proches, parents et amis de malades.

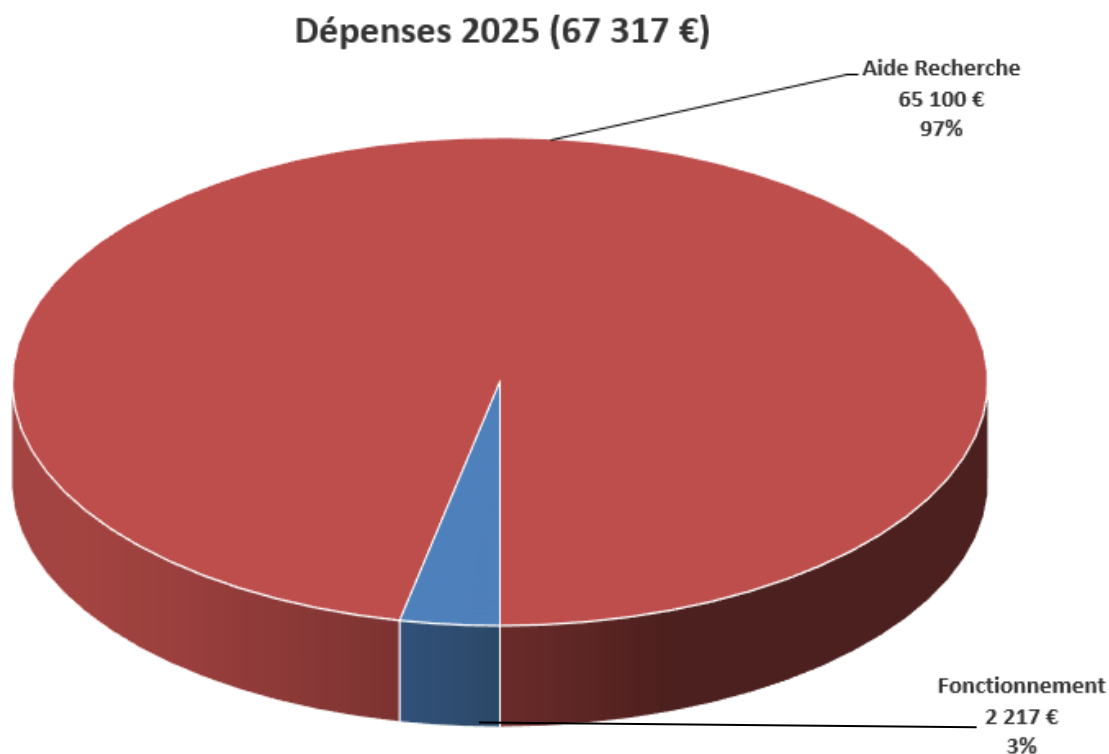
Nous sommes cependant toujours bien loin du nombre d'adhérents potentiels compte-tenu de la prévalence de notre maladie estimée à 4500 personnes en France.

A noter, dans la rubrique Subventions, un trop-perçu de l'Université de Bordeaux et une subvention de la Mairie de Locmariaquer en accompagnement de la vente d'objets d'art au profit d'Aramise par une artiste adhérente.



**Recettes 2025 (63 618 €)**

## Les dépenses



Contrairement à l'exercice 2024 où les dépenses ne concernaient que les frais de fonctionnement, 2025 a vu une très large part des dépenses consacrée aux actions en faveur de la recherche avec :

- le solde du projet BioProgAMS – Dr Foubert-Samier : 3 000 €
- le solde du projet P.O. Fernagut (*L'alpha-synucléine et le devenir des oligodendrocytes dans l'AMS*) : 12 100 €
- le premier acompte du projet Jalons AMS – Pr W. Meissner : 50 000 €

### ***Le détail des dépenses de fonctionnement***

Certains de ces frais sont compensés par les bénévoles qui renoncent à leur remboursement, merci à eux !

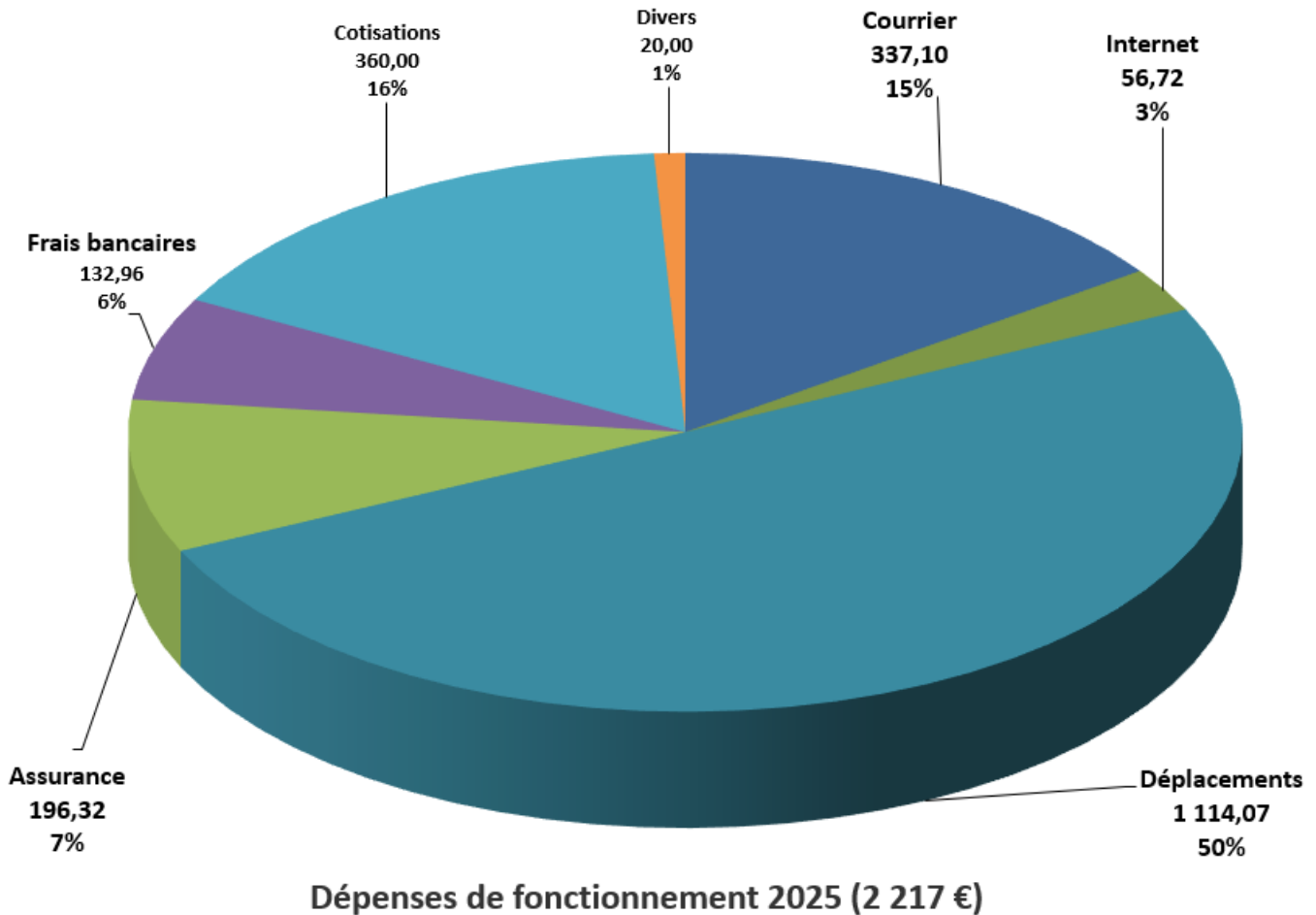
Malgré ces opérations nulles en termes de comptabilité (une dépense = un don), nous tenons néanmoins à les faire apparaître pour donner une réelle idée de nos coûts de fonctionnement.

En hausse par rapport aux années précédentes avec des frais de déplacements inhabituels : après des années de réunions des membres du CA en visio-conférence, avec l'arrivée de nouveaux administrateurs, une réunion en présentiel à l'invitation de François Seille a été organisée.

Les autres postes restent dans le même ordre de grandeur que les années précédentes

- **avec les frais incompressibles :**
  - **Le poste Internet** inclut l'abonnement auprès de notre fournisseur d'accès (OVH) et le maintien de notre nom de domaine ainsi que l'abonnement à notre fournisseur de visio-conférence (Zoom).

- **Les cotisations**, auprès de l'Alliance Maladies Rares (France - 310€ pour 2024 et 2025) et d'Eurordis (Europe)
- En augmentation régulière, les **frais bancaires** (133 €) et d'**assurance** auprès de la MAAF (196 €)
- **les frais plus variables :**
  - **Le courrier** : essentiellement l'envoi des reçus fiscaux pour des donateurs sans adresse mail (achat d'enveloppes préimprimées vertes, ainsi que l'envoi de dépliants auprès des centres de compétences AMS).



## Situation de la Trésorerie à fin 2025

Trésorerie à fin DECEMBRE 2024	
Compte courant	96 107
Livret	78 280
Caisse espèces	2
	<b>174 388</b>

Trésorerie à fin DECEMBRE 2025	
Compte courant	90 717
Livret	79 969
Caisse espèces	2
res	<b>170 688</b>

Une trésorerie qui nous permet de lancer en juin un nouvel appel à projet doté de 100 000 € en collaboration avec la Fondation Maladies Rares.

## Nos prévisions

### Situation à mi-mai 2026

#### La situation à mi-mai 2026 et nos engagements d'ici la fin de l'exercice 2026

<b>Trésorerie à mi-mai 2026</b>	<b>187 508</b>
<b>Provisions 2026</b>	
Solde projet 2025 (Jalons AMS – W. Meissner)	-50 000
Projet 2026 – 1 <sup>er</sup> acompte	-50 000
<b>Disponible fin 2026</b>	<b>~ 87 500</b>